

Éco-conception. Plusieurs acteurs du numérique bourguignon travaillent ensemble à l'élaboration d'un outil permettant de guider les entreprises qui veulent progresser sur l'éco-conception de sites internet, moins gourmands en énergie.

Ils collaborent pour un web plus « vert »

Dijon Le questionnement sur les logiciels éco-conçus (moins gourmands en énergie) préoccupe depuis longtemps l'Agence régionale du développement de l'innovation et de l'économie (Ardie) et Bourgogne Numérique. Une préoccupation qui a conduit à imaginer une méthode expérimentale de formation des développeurs web afin de leur permettre d'éco-concevoir des sites internet. L'expérimentation a été menée au sein de l'entreprise Logomotion de Bertrand Laboureau, à Messigny-et-Vantoux, pionnière dans ce domaine (voir portrait paru dans le *Journal du palais* n° 4502 du 13 juin). L'initiative a débouché sur le montage de véritables formations, conjointement entre Bourgogne Numérique et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Deux sessions ont permis de former le personnel d'une dizaine d'entreprises adhérentes à Bourgogne Numérique. Une dynamique s'est ainsi créée que les différents acteurs concernés ont souhaité prolonger. Des besoins en termes d'outillage ont été identi-



Les entreprises régionales impliquées dans la conception de cet outil d'analyse en matière d'éco-conception de services numériques ont à cœur de faire prendre conscience que le souci énergétique n'est pas que le problème des développeurs. Les utilisateurs doivent aussi se sentir concernés.

fiés, notamment concernant un outil d'auto-évaluation et d'aide à la prise de décision sur l'éco-conception logicielle.

DONNER DES PISTES DE RÉFLEXION

Une plateforme web de diagnostic est donc en cours de gestation, à la suite de ce constat. Elle devra pouvoir analyser les sites web qui lui seront soumis et présentera, en retour, un rapport donnant à leurs concepteurs des pistes de réflexions sur des bonnes pratiques et des points pouvant être améliorés. Le but est d'instaurer un véritable outil de dialo-

gue avec les concepteurs de logiciels afin de ne laisser de côté aucun aspect lié à l'éco-conception. « Cet outil a vocation à être ouvert à tous, pré-cise Bertrand Laboureau, sur le principe d'un logiciel libre, en open source, il sera bilingue. Il faut noter que nous sommes plusieurs entreprises régionales, concurrentes, à nous être fédérées pour ce but ». Un premier aperçu de l'outil devrait être proposé au cours de ce mois de janvier mais le lancement officiel devrait intervenir au printemps. C'est pour formaliser tout ce travail collectif qu'une convention a été signée entre sept

acteurs (CCI Bourgogne et les six entreprises qui participent à l'élaboration de l'outil (voir note ci-dessous). Cette convention s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets « Économie circulaire », lancé par l'Ademe. Le budget pour l'élaboration de ce projet d'outil d'analyse est évalué à 135.000 euros TTC et l'Ademe apporte un soutien financier de l'ordre de 70 % de ce montant. Les entreprises impliquées contribuent également, sous la forme de mise à disposition de certains de leurs personnels. Dans un second temps, ce travail de groupe pourrait également déboucher sur l'élaboration d'une certification portant sur la conception de services numériques, en prenant en compte ce souci environnemental. L'outil pourrait alors venir en appui des audits nécessaires à cette certification. Fondamentalement, les initiateurs de ce projet en Bourgogne veulent aussi faire prendre conscience des compétences locales qui existent dans ce domaine.

BERTY ROBERT

♦ *Atoll/Logomotion/Planet Bourgogne/Pulsar DS/Cadoles/Green IT.

Vœux Medef



Dijon Et pourquoi pas se lancer dans la construction d'un village sur la Lune ? C'était la proposition, un rien ébouriffante, de l'économiste Nicolas Bouzou, invité d'honneur de la cérémonie des Vœux du Medef, organisé le 5 janvier à la Maison des Entreprises de Dijon. Par ce biais, l'économiste pointait du doigt le manque criant de grand porteur

pour l'Union européenne, qui contribue en fait à la décrédibiliser aux yeux des électeurs européens, de plus en plus nombreux à se tourner vers des solutions de repli, plutôt que de collaboration entre États. Nicolas Bouzou, et Olivier Campenon, président de la Chambre franco-britannique de commerce, étaient venus traiter de ce thème de la menace populiste, qui inquiète d'autant plus que,

pour la première fois depuis des années, ces vœux s'inscrivaient plutôt dans une ambiance plus positive.

Un fait également souligné par Pierre-Antoine Kern, président du Medef 21, qui se réjouissait du nombre croissant d'organisations professionnelles représentées pour ces vœux (5 lors de la première édition en 2010 et 22 aujourd'hui). 2017, comme l'annonçait par ailleurs Didier

Contrepois, président de l'UIMM 21, marquera également le point de départ d'un ensemble d'actions, nationales et plus locales, destinées à rénover l'image des métiers de l'industrie, afin de s'inscrire dans la dynamique de l'usine du futur qui, peut-être, concevra les éléments de ce village sur la Lune qui reste à venir...

B. R.

Santé

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE CLINIQUE PAR INVENTIVA POUR ÉVALUER UN TRAITEMENT CONTRE LA STÉATOSE HÉPATIQUE NON ALCOOLIQUE (NASH).

Inventiva, société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de traitements innovants, notamment contre la fibrose, a annoncé, mardi 3 janvier, le lancement de son étude clinique baptisée NATIVE pour évaluer son produit phare, IVA337, dans le traitement de la NASH. La NASH, une maladie fibrotique sévère du foie, est devenue l'une des principales causes de transplantation hépatique. Elle affecte déjà plus de 30 millions de personnes aux États-Unis, augmente de 5 à 10 fois le risque de mortalité lié aux maladies hépatiques et devrait devenir la cause principale de transplantation du foie en 2020. Il n'existe actuellement aucun traitement approuvé pour la NASH. Les options thérapeutiques se limitent aux changements de style de vie, à la perte de poids ou au recours à des procédures chirurgicales. L'étude NATIVE est un essai clinique en double aveugle et contrôlé par placebo, mené chez des patients souffrant de la NASH. L'étude visera notamment à démontrer l'innocuité et l'efficacité de deux doses d'IVA337 (800 et 1.200 milligrammes/jour) sur une durée de 24 semaines et recrutera jusqu'à 225 patients dans 12 pays européens. La communauté médicale est à la recherche d'un traitement qui résolve la NASH sans aggraver la fibrose. Sur la base des données générées dans les modèles précliniques, IVA337 a le potentiel pour atteindre cet objectif. Le démarrage de l'étude constitue une étape majeure pour Inventiva dans le cadre de la poursuite du développement de son portefeuille de candidats médicaments. Inventiva emploie à ce jour plus de 100 personnes hautement qualifiées et bénéficie d'installations de R&D de pointe achetées au groupe pharmaceutique international Abbott regroupant, près de Dijon, une chimiothèque de plus de 240.000 molécules et des plateformes en biologie, chimie, et pharmacologie...

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE SAÔNE-ET-LOIRE CONFIE L'EHPAD LES IRIS À L'AMAPA.

Depuis le 1er janvier l'EHPAD Les Iris de Monceau-les-Mines a changé de gestionnaire. Après avoir consolidé le fonctionnement et la gestion de l'EHPAD Les Iris depuis sa reprise au mois de janvier 2014, la Mutualité Française a choisi l'AMAPA, branche médico-sociale du groupe DocteGestio, pour poursuivre sa gestion et surtout son développement. L'AMAPA est une association à but non lucratif qui intervient depuis 54 ans, notamment dans la gestion d'activités en direction des personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie. Ses 3.300 salariés accompagnent aujourd'hui près de 20.000 personnes, à domicile ou en résidence. La résidence Les Iris sera le 13^e EHPAD géré par l'AMAPA.

Solidarité

OPÉRATION SOLIDAIRE "BOÎTES À BONHEUR" POUR OFFRIR DES VACANCES AUX PLUS DÉMUNIS.

Depuis 12 ans, Carrefour organise avec les professionnels de la conserve une action solidaire rebaptisée cette année les « Boîtes à bonheur ». L'objectif ? Offrir une journée de vacances à des enfants issus de familles en difficulté. Jusqu'au 15 janvier dans les supermarchés Market, du 17 au 30 janvier dans les hypermarchés Carrefour et du 1^{er} au 7 février dans les magasins de proximité, l'enseigne Carrefour et ses marques partenaires s'engagent à reverser 7 % des ventes des boîtes de conserves identifiées en magasin au Secours Populaire français pour permettre aux plus démunis de partir en vacances. En 2016, cette action solidaire a permis de récolter 584.400 euros au profit du Secours populaire français, ce qui a permis à 50.000 enfants de partir en vacances. Dans ce cadre, Carrefour et le Secours populaire français se sont associés pour permettre aux enfants de passer une merveilleuse journée à bord d'un trois mâts lors de la fête maritime internationale « Brest 2016 ». En France, un enfant sur trois ne part pas en vacances. Grâce à cette opération et ce bel élan solidaire, depuis la première édition, plus de 3,6 millions d'euros ont été récoltés.

en bref